



# Brecé

## INFORMATIONS

Janvier 2012



## **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Mardi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Mercredi 9h30 à 12h30

Jeudi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Vendredi 9h30 à 12h30

Samedi 9h30 à 12h30

### Adresse

Mairie - Rue du bocage - 53120 Brecé

Tél 02.43.08.64.52

E-mail : [maibrece@wanadoo.fr](mailto:maibrece@wanadoo.fr)

Visitez le site de Brecé :

[www.brece.com](http://www.brece.com)

## Vœux du Maire

2012 s'annonce comme une année de défis. Je souhaite qu'elle soit pour tous, porteuse de bonnes nouvelles, d'espérance et de concrétisation... il nous faut trouver dans la difficulté des opportunités de resserrer les liens pour permettre à nos communes et à notre territoire intercommunal de préserver développement et attractivité.

Sur le plan communal... 2011 aura été une année de transition où une pose aura été observée en terme d'investissements ...

... toutefois un chantier a été réalisé avec détermination et motivation au rez-de-chaussée du presbytère pour permettre l'hébergement du musée du Breil... que les bénévoles de l'association « Brecé entre Nature et Patrimoine » qui y ont participé, soient chaleureusement félicités et remerciés. ...

De même le jardin du souvenir, les garages de la cour de la mairie, le four au pont à Bouty ont été aménagés ou réhabilités

Le projet de réhabilitation de la salle de sports a donc été retardé, lié à des études de sol. Les travaux vont se réaliser en 2012, ainsi que l'étude d'aménagement de l'étage du presbytère, dans la perspective d'accueillir provisoirement les services de la Mairie.

Ces principaux chantiers vont se gérer progressivement fonction des aides et des possibilités financières de la commune.

... Je remercie tous ceux et celles qui oeuvrent au quotidien pour que la collectivité puisse fonctionner et apporter les services nécessaires aux habitants : élus, personnels ADMR ... présidents et membres bénévoles d'associations qui font vivre la commune.

Avec les membres de l'équipe municipale, du CCAS et le personnel communal, je vous souhaite Chers Brecéens, une bonne année 2012, qu'elle soit propice dans vos projets individuels et collectifs. « Vœux » de santé ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches.

Tous nos meilleurs vœux et bienvenue aux nouveaux résidents.

Le Maire,  
Robert GOUSSIN

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Décisions du Conseil</b>	4 à 8
<b>Travaux réalisés &amp; Projets</b>	8 à 9
<b>Fleurissement</b>	9 à 10
<b>État Civil</b>	11
<b>Informations communales</b>	11 à 12
<b>Fêtes et Manifestations</b>	12
<b>Ecole de Brecé &amp; Vie Associative</b>	13 à 15
<b>Infos intercommunales</b>	16 à 25
<b>Infos pratiques</b>	26
<b>Histoire Brecéenne</b>	27

# Décisions du Conseil Municipal du 2ème semestre 2011

## **Travaux d'éclairage public – remplacement d'horloges par le SDEGM :**

Le SDEGM propose le remplacement de 2 horloges d'éclairage public afin d'optimiser des économies d'énergie, le conseil municipal accepte le devis proposé pour un montant de 690 € HT, déduction faite de la participation du syndicat qui s'élève à 40 %.

## **Délégation au Maire pour audience de justice :**

Le conseil municipal donne délégation au Maire pour la durée de son mandat, afin qu'il puisse représenter légalement la commune lors des audiences de justice.

## **Demande de subvention pour le musée auprès de la CCBM :**

Les travaux au presbytère pour la mise en valeur du patrimoine, concernant le musée, sont éligibles à subvention. Une demande sera déposée auprès de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais dans le cadre de l'action « petits projets de développement ».

## **Révision N° 3 du PLU et complément de la révision n°1 :**

Lors de l'élaboration du PLU approuvé le 24 janvier 2008, certaines constructions qui ne possèdent pas de rapport avec l'activité agricole, ont été conservées dans un zonage de type agricole alors qu'elles n'ont aucun lien avec cette activité. Elles auraient dû être classées en zone Nh2.

Le conseil municipal décide de prescrire une révision N°3 afin de déclasser ces parcelles de la zone A en Nh2.

De plus, l'assemblée complète l'objet de la révision N°1, portant sur le lieu dit « Le Gué » par l'ajout du lieu dit « le Moulin Neuf » afin de reclasser en zone agricole, les bâtiments existants situés en zone naturelle.

## **Résultat étude de sol de la salle de sports :**

Suite à l'étude de sol réalisée par le bureau Ginger CEBTP, il en résulte que la couche d'enrobé devra être remplacée et que si la pollution de la grave marron est avérée lors du retrait de l'enrobé, celle-ci devra être entièrement retirée. En conséquence, un nouvel appel d'offres sera lancé.

## **Prime de fin d'année**

Le conseil municipal décide d'octroyer une prime de fin d'année à chacun des agents de la commune au prorata de leur temps de travail. Le montant total brut s'élève à 3 647.15 €.

## **Maintien des indemnités en cas d'absence du personnel :**

Le Conseil municipal, suite au courrier du trésorier concernant la décision à prendre par les assemblées sur le maintien ou non des primes octroyées au personnel en cas d'absence, décide de maintenir le versement des primes et indemnités pendant l'indisponibilité de l'agent, quelque soit la nature et le type de congés.

## **Taxe d'aménagement :**

Après exposé des modalités, l'assemblée confirme le taux communal à 1 % de la taxe d'aménagement et décide d'exonérer totalement les locaux à usage industriel, les commerces de détail et les immeubles classés parmi les monuments historiques. Cette taxe remplace la taxe locale d'équipement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012. Elle est calculée sur la surface constructible.

## **Vente de terrains et chemin :**

L'assemblée donne son accord pour la vente d'une portion du chemin du « Haut Pin » ainsi qu'une portion de terrain pour régulariser un bornage d'une parcelle au lotissement les Pins, au prix de 1.50 € le mètre carré. D'autre part, une masse communale cadastrée YB 84, au lieu-dit la « Gesberdière », est vendue au prix de 0.80 € le mètre carré. Les frais de bornage et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

### **Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques :**

Le conseil municipal décide de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques, pour les années 2008/2009 2009/2010 et 2010 /2011, aux tarifs fixés par l'Association des Maires de France de la Mayenne :

\* 1 097 € / par an / enfant, pour les élèves scolarisés en maternelle

\* 396 € / par an / enfant, pour les élèves scolarisés en primaire.

Cette décision a été adoptée par les communes du bassin de vie de Gorrion.

### **Renouvellement de la ligne de trésorerie :**

La ligne de trésorerie est renouvelée auprès de la Caisse régionale du crédit agricole, pour un montant de 100 000 €, au taux variable basé sur l'eurobor 3 mois moyenné soit 2.575 %, plus une commission d'engagement de 0.50 % l'an.

### **Estimatif salle de sports :**

De nouveaux estimatifs pour la rénovation de la salle de sports sont arrêtés aux montants de :

265 000 € hors taxes, concernant la réfection du sol, l'isolation et la maîtrise d'œuvre ;

143 800 € HT pour la construction de vestiaires avec un hall d'entrée et la maîtrise d'œuvre.

L'estimatif pour l'aménagement du parking sera revu.

Des demandes de subventions vont être sollicitées auprès du Conseil Général et Régional, du CTU, de la réserve parlementaire et du C.N.D.S. (Comité National du Développement Sportif).

### **Révisions PLU :**

Le conseil municipal accepte les projets de révisions N° 1 ; 2 et 3 tels qu'ils ont été présentés et les soumet à l'enquête publique, qui se déroulera du 5 janvier 2012 au 4 février 2012.

M. GUYARD commissaire enquêteur recevra personnellement, à la Mairie de Brecé, les personnes intéressées, pendant les jours de permanences :

- le 5 janvier 2012, de 9 H 30 à 12 H 30

- le 19 janvier 2012, de 14 h 30 à 16 H 30, et

- le 4 février 2012, de 9 h 30 à 12 h 30,

afin de recueillir toutes les observations qui pourraient être faites sur les projets de révision

### **Aliénation logements de Mayenne Habitat du lotissement des Jardins :**

Suite à la demande de Mayenne Habitat, l'assemblée autorise la vente d'un pavillon au lotissement des Jardins.

### **DIVERS :**

- Le bureau d'études GINGER de St Herblain a été retenu pour réaliser l'étude de sol de la salle de sports pour un montant de 3 170 € HT

- Il n'est pas donné suite au devis de l'entreprise Gougeon pour un nouveau tableau de commande de l'horloge.

- Le devis SDEGM est retenu pour le remplacement des 2 lampadaires (au parking de la salle polyvalente) pour un montant de 1 388.90 € TTC.

- Des plans d'aménagement de la place de l'Église, réalisés par le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement), ont été étudiés et il est demandé un estimatif prévisionnel.

- L'entreprise LOCHARD a été retenue dans le cadre d'un marché d'appel d'offres, pour la réalisation du chemin de « la Clochère » pour un montant de 16 745 € HT.

- Sur proposition du Pays de la Haute Mayenne une étude thermo graphique va être réalisée sur les bâtiments communaux pour un coût de 320 €.

- Mathis BOITTIN a été élu, pour 2 ans, au conseil intercommunal des jeunes (CIJ) du bassin de vie de Gorrion, afin de représenter les élèves du CM1 de la commune de Brecé.

- Une liste des chemins a été proposée pour une programmation de travaux 2012.

- Melle Nathalie MORHAIN du Centre de Gestion est en poste à la Mairie afin d'assurer le remplacement de Melle Laëticia NICOLAS.

- Suite au courrier de M. le Maire de Gorrion concernant la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de sa commune, le conseil municipal maintient sa délibération prise en date du 23 novembre 2011, aux tarifs fixés par l'association des Maires de France de la Mayenne. Concernant le déficit de la restauration scolaire de Gorrion, la réflexion reste ouverte.
- Il a été fait un compte rendu de la visite de l'Architecte des Bâtiments de France pour l'aménagement du presbytère et de la place de l'Église.

### Compte rendu des décisions prises au titre de l'article L. 2122-23 du CGTC :

- N° 16/2011 Portant conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier du Marais de Fougères pour les révisions du PLU, pour un montant de 2 789.25 € HT ;
- N° 17/2011 Portant conclusion d'un bail au logement 1rue des Dames, pour 414 € mensuels ;
- N° 18/2011 Portant conclusion d'un bail au logement 7 rue du lavoir, pour 405 € mensuels ;
- N° 19/2011 Refusant l'usage du droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré YB 109.
- N° 20/2011 Refusant l'usage du droit de préemption urbain sur l'immeuble sis aux 6 et 10 Rue de la Fontaine ;
- N° 21/2011 Portant conclusion d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le Bureau d'Études Gorrionnais pour les travaux d'aménagement du presbytère.

## Tarifs communaux 2012

Les tarifs des diverses locations sont fixés à compter du 01/01/2012 comme suit :

### SALLE POLYVALENTE

<u>Grande salle</u>	<u>Prix fixés</u>	<u>Tarif hors Commune (+15%)</u>	<u>Arrhes</u>
- Vin d'honneur (le samedi)	<b>250 €</b> ( <i>verres compris</i> )	287.50 €	50 €
- Vin d'honneur (hors samedi)	<b>100 €</b> (+ 0,12 €/Verre)	115 € (+0.14 €/v.)	25 €
- Conférence, théâtre, réunion& divers	<b>75 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	86.25 €	25 €
- Loto, concours de cartes ...	<b>100 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	115 €	25 €
- Repas, Buffet	<b>250 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>60 €</b> /jour supplémentaire	287.50 € + 69 €/jour sup.	50 €
- Repas mariage	<b>300 €</b> (+ <i>couverts</i> ) + <b>60 €</b> /jour supplémentaire	345 € + 69 €/jour sup.	50 €
<u>Petite salle</u> (cantine)			
- Repas, Buffet	<b>70 €</b> (+ <i>couverts</i> ) + <b>35 €</b> / jour supplémentaire	80.50 € + 40.25 €/jour sup.	15 €
- Réunion + Vin d'honneur	<b>40 €</b> (+ 0,12 €/verre)	46 € (+0.14 €/v.)	15 €

**En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle ; la petite salle ne peut donc être réservée que deux mois maximum avant la date d'occupation.**

### SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

- Vin d'honneur	<b>25 €</b> (+ 0,12 €/verre)	28.75 € (+0.14 €/v.)	15 €
- Repas, Buffet	<b>45 €</b> (+ <i>couverts</i> ) + <b>22 €</b> /jour supplém.	51.75 € (+ <i>couverts</i> ) + 25.30 €/ jour sup.	15 €
- Séances de formation, ventes, réunion & divers :	<b>20 €</b>		

## SALLE DE SPORTS

- Vin d'honneur	{ <b>61 €</b> (+ 0,12 €/verre) <b>31 €</b> (si location de la salle polyvalente)	{ 70.15 € (+0.14 €/v.) 35.65 €
- Buffet	<b>61 €</b> (+ couverts)	70.15 € (+ couverts)
- Sport collectif (basket, football)	<b>20 € par journée</b>	
- Sport (tennis)	<b>3 €/adulte et par heure</b>	
« «	<b>1,00 €/enfant</b> de moins de 16 ans <b>et par heure</b>	
- Autre Sport	<b>3 €/heure</b>	

▲ Une réduction de 50 % sur le prix de base sera consentie pour toute manifestation organisée par les associations brecéennes, ainsi que pour les classes regroupées.

▲ Pour une association extérieure **et si BRECE inclus** : une réduction de 20 % sera établie sur le prix de base et cette association ne subira pas l'augmentation des 15 % pour les " **hors commune** ".

▲ Pour toute association extérieure **à but social** (ayant des membres de la commune) : le tarif communal sera appliqué.

▲ Les arrhes seront exigées lors de la réservation par tout particulier (associations brecéennes non concernées) ; et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.

NETTOYAGE mal effectué (la mairie étant seule juge)

* Parquet tâché	<b>60 €</b>	* Carrelage	<b>60 €</b>
* Vaisselle	<b>60 €</b>	* Feux ou ensemble cuisine	<b>60 €</b>

## LOCATION DE LA SONORISATION

* Sono	<b>16 €</b>	Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.
--------	-------------	--

## LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES

↺ Chaise	<b>0,20 € / chaise</b>	<i>0.23 € pour les hors communes</i>
↺ Table	<b>1 € / table</b>	<i>1.15 € " "</i>

## COMPOSITION DES COUVERTS

### Complet à 0.50 €

- 2 assiettes plates
- 1 assiette creuse
- 1 assiette à dessert
- 1 tasse
- 1 verre à vin
- 1 verre à eau
- 1 coupe à champagne
- Couverts (*fourchette, couteau, petite et grande cuillères*)
- Couverts à poisson

### Simple à 0.35 €

- 1 assiette plate
- 1 assiette à dessert
- 1 tasse
- 1 ou 2 verres au choix
- Couverts (*fourchette, couteau, petite et grande cuillères*)

## VAISSELLE (en + de la location des salles)

	<u>Prix fixés</u>	<u>Prix Hors Commune (+ 15 %)</u>
- Couvert Complet	0.50 € /personne	<i>0.58 €/pers.</i>
- Couvert simple	0.35 € /personne	<i>0.40 €/pers.</i>
- Les couverts (Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères) :	0.20 € /personne	<i>0.23 €/pers.</i>
- Verre ou tasse	0.12 € /verre	<i>0.14 €/verre</i>

## TARIF DES CONCESSIONS ET CAVURNES À COMPTER DU 1ER/01/2012 :

Le conseil Municipal décide de reconduire les tarifs 2011 des concessions et cavurnes au cimetière, soit :

* Concession 30 ans	<b>84 €</b>
* Concession 50 ans	<b>120 €</b>

## TARIF DES RÉGIES ET DROIT DE PLACE :

Pour 2012, les tarifs sont :

### REGIE PHOTOCOPIES :

- Format A4, A5	<b>0.20 €/ copie</b>
- Format A3	<b>0.40 €/ copie</b>

### DROIT DE PLACE :

Le tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2012 est de **15 €** l'emplacement par jour

## TARIF DE LA VAISSELLE CASSÉE, PERDUE OU DÉTÉRIORÉE :

Le tarif unitaire de la vaisselle perdue, cassée ou détériorée lors des locations reste identique à 2011

# Travaux réalisés

### \* Chemin rural de la Clochère

Coût de l'opération	Montant HT	Recettes	Montant
Terrassement, revêtement bicouche	13 946.00 €	Subvention Conseil Général	6 734.00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	936.00 €	Fonds de concours CCBM	1 857.00 €
		Autofinancement	6 291.00 €
<b>Total</b>	<b>14 882.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>14 882.00 €</b>

### \* Travaux au presbytère

Coût de l'opération	Montant HT	Recettes	Montant
Matériaux : peinture, enduits, divers ...	5 587.74 €	Subvention CCBM	1 000.00 €
Ponçage et vitrification parquet	1 024.33 €	Autofinancement	17 034.37 €
Fourniture et pose de menuiserie	1334.00 €		
Travaux électricité, plomberie chauffage	10 088.30 €		
<b>Total</b>	<b>18 034.37 €</b>	<b>Total</b>	<b>18 034.37 €</b>

### \* Four du pont à Bouty

Coût de l'opération	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux de maçonnerie	1 513.00 €	Fonds de concours CCBM	904.70 €
		Autofinancement	608.30 €
<b>Total</b>	<b>1 513.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 513.00 €</b>



# PROJETS

## \* Travaux de la salle de sports

Les résultats de l'appel d'offres de la 1ère tranche sont à l'étude et le chantier devrait démarrer fin février 2012.

## Classement du fleurissement 2011

### 1ère catégorie - Maison avec jardin très visible de la rue

1- M et Mme	LÉON Rémi	7 lotissement les pins
2- Mme	JUBIN Jacqueline	8 lotissement de la douettée
3- Mme	HUARD Hélène	10 lotissement les pins
4- M et Mme	DUVAL Guy	3 Rue de la gare
4- M et Mme	LEFIZELIER Louis	4 rue du domaine

#### Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

M et Mme	DALIGAULT Marcel	7 lotissement la main Gantée
M	FOUCOUIN Fernand	24 lotissement les pins
M et Mme	GENEVÉE Raphaël	6 lotissement les tilleuls
M et Mme	GESLIN Gilbert	14 lotissement les pins
M et Mme	HAMEAU Pascal	4 lotissement les tilleuls
Mme	HEUVELINNE Monique	1 rue du bocage
Mme	HUGUET Léa	6 Lotissement la Main Gantée
M et Mme	JUBIN Marcel	9 lotissement les pins
M et Mme	LEFOULON Emmanuel	27 Lotissement les Pins
M et Mme	LEGAUFFRE Joël	17 Lotissement les Pins
M et Mme	LEPETIT Bernard	8 lotissement la main Gantée
M	MERGUERDITCHIAN	8 rue des sports
M et Mme	MONTECOT Cédric	8 rue de la gare
M et Mme	QUINTON Émile	4 rue de la Gare
Mme	ROCHER Lucienne	3 lotissement de la douettée
M et Mme	SAVARY Henri	2 lotissement la main Gantée
M	VAUGEOIS Michel	26 lotissement les pins

### 2ème catégorie - Décor floral sur la voie publique - fenêtres et murs

1- Mme	PERRET Lucette	13 rue de la colmont
2- M et Mme	ERNAULT Michel	10 rue du bocage

### 3ème catégorie - Balcon et terrasses, cours jardinets

1- M et Mme	PÉAN Clément	3 lotissement les pins
2- M et Mme	DAGUIER Claude	20 lotissement les pins
3- Mme	BACHELOT M Thérèse	5 lotissement les jardins
3- M et Mme	GESLAND Constant	4 rue des Dames

#### Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

Mme	ALLAIN Denise	4 rue des sports
M. et Mme	BAHIER Joseph	5 lotissement les pins
Mme	HAMON Léa	2 Lotissement des Jardins

## 5ème Catégorie - Fermes et Maisons fleuries en campagne

### Fermes fleuries

1- M POIRIER Patrick La Vieuville

### Maisons fleuries

1- M et Mme LOCHU Michel la Maison Neuve  
2- M et Mme TESNIERE Claude l'Oliverais

## *Avis du Comité Départemental du Tourisme sur le fleurissement communal*

Le jury a observé les points suivants :

- Bassin d'orage très bien aménagé en zone de loisirs
- Plantation de vivaces dans plate-bande sur le côté de l'église
- Décor très harmonieux à la mairie
- De beaux lotissements (des Tilleuls et La Gare...)
- Nouvelles plantations au carrefour de la Mochonnière.

### Piste de progrès :

Le bassin d'orage, au demeurant très bien, pourrait faire l'objet d'une gestion différente afin de préserver la biodiversité. Tondre peut-être uniquement les zones que s'approprient les visiteurs ou habitants ?

Parking de l'Eglise, planté de rosiers tige : remplacer les surfinias, qui demandent beaucoup d'eau par des plantes plus durables telles qu'alstroémeria, penstemon, gaura, sedum, achillea, ... Le mur du presbytère est un bon exemple à répéter.

- Mêmes remarques qu'en 2010, il serait important d'amener du « vert » dans certaines rues transversales afin d'améliorer le cadre de vie des habitants sur toute l'agglomération.

### Inscriptions au fleurissement :

Les personnes intéressées par le concours des maisons fleuries en campagne et fermes fleuries devront s'inscrire avant le 1er juillet 2012 en mairie.

## Heureux évènement



Une petite Faustine née le 16 novembre 2011 est venue comblée de bonheur le foyer de Laëtitia, notre secrétaire adjointe et Jean-François.

Nous adressons tous nos meilleurs vœux à toute la petite famille et nos félicitations à François et Marguerite les grands-parents.

# ETAT CIVIL 2ème semestre 2011



## Naissances

BEAUDOUIN Matis .....	Le Petit Noyer
DESERT Kessy .....	9 Rue de la Colmont
DUCHATEAU-LETURMY Kylian .....	Les Sapins
HELIX Loona .....	5 Lotissement La Main Gantée
PENLOUP Maël .....	Vérole
QUINTON Isoline .....	8 Lotissement Les Pins
SALLARD Mélodie .....	3 Rue du Lavoir

## Mariages

- **BELLAVOINE** Aurélien  
& **BETTON** Anne-Laure domiciliés « Le Bois du Breil »
- **LOISEAU** Sébastien  
& **BARBÉ** Mélanie domicilié à Ernée  
domiciliée « L'Écluse »



## Décès et Transcriptions de décès

<b>BARBÉ</b> Émilienne Vve <b>LÉVÊQUE</b>	7 Lotissement des Jardins
<b>BETTON</b> André	« Le Mesnil »
<b>CHÉREL</b> Odette Vve <b>BOITTIN</b>	2 Rue des Dames
<b>FOURMONT</b> Marcel	« Belle Étoile »
<b>LOCHU</b> Gisèle ép. <b>BOUTILLY</b>	« La Mochonnière »
<b>VIVES</b> Joseph	2 rue des Sports



## Inhumations dans le cimetière

RONDEAU Madeleine Vve <b>POTTIER</b>	Maison de Retraite - Gorrion
VAUGEOIS Georges	Maison de Retraite - Gorrion

# Informations Communales

## Vente d'oranges

L'association des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne vous présente ses meilleurs voeux pour 2012 et remercie tous les bénévoles qui ont participé à « l'opération oranges » le samedi 10 décembre 2011. La vente a rapporté la somme de 596.20 €. Merci aux généreux donateurs.

## Distinctions honorifiques

### Médaille de la jeunesse et sports

- M. Norbert GUERRIER                      Le Petit Grappay

### Médaille du travail

#### Grand OR

- M. Gérard BOSSÉ                              Le Bois de Nancé  
- M. Guy DUVAL                                  3 rue de la Gare  
- M. Bernard LETEMPLIER                      La Rouillardière

#### OR

- M. Gérard GUILLEMIN                      16 Rue du Bocage  
- M. Gervais LESAGE                          25 lotissement les Pins  
- M. Jean-Claude LEROY                      1 lotissement des Tilleuls (*argent, vermeil et or*)

#### ARGENT

- M. Jean-Louis BOURGAULT                1 rue du Domaine

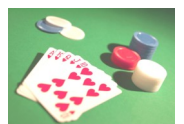
Avec toutes nos félicitations.

## Paris-Brest-Paris

1 230 kilomètres parcourus en 65 H 37, tel est le nouvel exploit réalisé par les « 2 » Claude GUÉRIN et BARBÉ, accompagnés de Francis TABURET de l'Epinay le Compte. Ils ont amélioré leur performance de 4 H 13 sur le temps de l'édition 2007, avec seulement 2 H 30 de sommeil sur 3 nuits. **Bravo... et rendez-vous en 2015 pour un nouveau défi.**



## Fêtes et Manifestations



- **Dimanche 29 janvier 2012** : Repas organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Brecé
- **Mercredi 22 février 2012** : Concours de belote organisé par l'Amicale Cantonale des Aînés Ruraux
- **Dimanche 26 février 2012** : Poule au pot organisé par le Comité des Fêtes de Brecé
- **Dimanche 4 mars 2012** : Spectacle « Ginette la Reine des Boulettes » organisé par l'APEL de Brecé
- **Dimanche 11 mars 2012** : Marché du terroir organisé par Familles Rurales
- **Samedi 31 mars 2012** : Repas dansant organisé par Brecé-Sports football
- **Dimanche 20 mai 2012** : Fête communale
- **Dimanche 27 mai 2012** : 13ème édition de la Rando de la Colmont par Brecé-sports VTT
- **Dimanche 10 juin 2011** : Méchoui organisé par Brecé-Sports Foot et Volley



# École Notre Dame de Pontmain

## Projet d'année.

Dans la continuité du travail effectué les années passées, nous travaillons cette année sur le thème de « l'eau, une richesse pour la vie ».

Nous nous situons dans une perspective d'éducation au développement durable et au geste écocitoyen.

Ainsi, plusieurs actions concrètes sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire. En partant de l'étude de notre environnement proche (La Colmont), nous comprendrons le cycle de l'eau, et apprendrons à utiliser cet élément essentiel à la vie...le jardin de l'école sera mis à contribution...

## Sortie à la Colmont.

Dans le cadre de notre projet pédagogique, tous les enfants ont effectué une première sortie exploratoire le long de la Colmont dans le bas de la commune. Nous avons effectué des prélèvements (faune et flore), pris des photos et rapporté nos découvertes à l'école avant les vacances de la Toussaint.

Le 2 décembre, Ronan Marie, chargé de mission à la communauté de Communes du bocage mayennais, nous accompagnait pour notre seconde sortie.

Nous avons, avec son aide, et de façon plus précise, découvert la structure du lit de la rivière, ses différents habitants, ainsi que sa flore. Les élèves les plus âgés ont pu ainsi prendre des notes et faire des croquis qui nous ont ensuite servi de base de travail en classe.

Nous avons enfin observé les essences d'arbres, et compris leur utilité le long d'une rivière.



Pour terminer cet après-midi, chacun a planté et parrainé un arbre qui contribue à repeupler les berges de la Colmont.

Nous avons déjà pris rendez-vous au printemps prochain, afin de vérifier que nos arbres sont toujours en vie, et d'observer les changements perceptibles dans la vie aquatique !

*Prise de mesures*



*Découvertes et explications*



*Plantation des arbres*



## Education à la citoyenneté

Le jeudi 10 novembre, afin d'évoquer les victimes de la première guerre mondiale, la leçon d'Histoire s'est en partie déroulée à l'extérieur de l'école.

En effet, la classe de CE1/CE2/CM1/CM2 s'est déplacée au cimetière de Brecé, afin d'observer le monument aux morts. Cela a été l'occasion pour les élèves de comprendre concrètement l'ampleur de ce conflit... certains ont reconnu au passage le nom d'un membre de leur famille !



## Célébration de l'aven.

Jeudi 15 décembre, petits et grands se rendaient à l'église de Brecé, afin de participer à une célébration de l'Avent. Il nous paraissait en effet important de faire vivre l'église de la commune. Le Père Veron a célébré ce petit moment de recueillement, au cours duquel quelques parents et grands-parents étaient gentiment venus nous rejoindre. Nous avons préparé ensemble cette célébration à la suite de laquelle chaque enfant est revenu vers l'école, transformé en « ange gardien » d'un de ses camarades pour la suite de l'année scolaire.



## Le Père Noël est passé à l'école !

Mardi 3 janvier, les enfants de retour de vacances ont eu la bonne surprise de constater que le Père Noël ne les avait pas oubliés ! Au pied du sapin, ils ont en effet trouvé des jeux, qui leur seront très utiles pendant l'année scolaire !  
L'ouverture des cadeaux

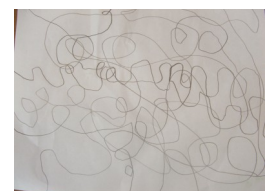
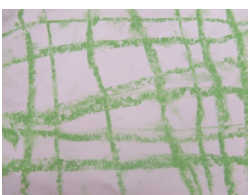
## Projet Art visuel : « 2 temps, 3 mouvements »

Les élèves de maternelle-CP participent cette année à un projet artistique départemental appelé « 2 temps, 3 mouvements » qui propose de sensibiliser les élèves au temps qui passe. Une exposition de fin de projet des œuvres plastiques aura lieu en mai 2011 à Laval. D'autres écoles seront également conviées pour une restitution départementale.

*On dit que le temps change les choses, mais en fait, le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes.*

*Andy Warhol.*

Voici quelques productions d'élèves sur « le temps d'une ligne » :



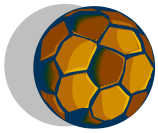
**L'équipe éducative de l'Ecole Notre Dame de Pontmain vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2012 !**

Si vous souhaitez inscrire prochainement votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant :

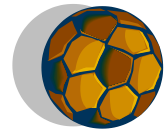
B. LAUNAY  
tél : 02 43 08 61 03  
mail : [ec.brece.ndpontmain@ec53.org](mailto:ec.brece.ndpontmain@ec53.org)



# Vie Associative

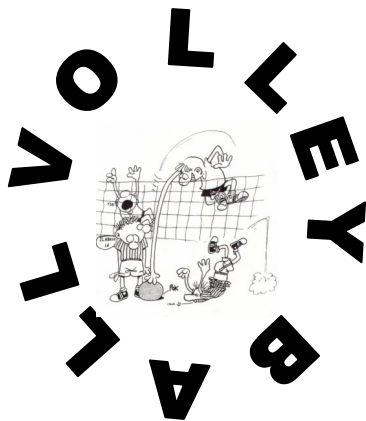


## Brecé sports Football



Compte aujourd'hui 30 licenciés séniors, 40 jeunes à l'école de foot, 10 dirigeants, 2 arbitres officiels. L'équipe séniors A évolue en 3ème division de district et l'équipe B en 4ème division. Les jeunes évoluent, soit au nom de Brecé Sports, soit en entente avec les clubs voisins.

Pour tous renseignements ou demande de licence, contactez Jean-Claude Barré  
au 06 11 29 30 82 ou 02 43 08 42 05



### Renouvellement de bureau

Lors de la réunion du 15/12/11, le nouveau bureau de la section volley ball a été élu :  
Présidente (réélue) : *Françoise COURTEILLE* - Vice Président (élu): *Vincent GESLAND* - Secrétaire (élue) : *Patricia ROUSSEL* - Secrétaire Adjointe (élue) : *Laëtitia CARLIN* - Trésorière (réélue) : *Murielle ANGOT*

Sont également membres du Conseil d'administration : *Catherine GESLAND* - *Jean PATUREL* - *Isabelle FORET* - *Sylvie SEIGNEUR* - *Sonia DIVAY* - *Charles ROBERT* - *Emmanuel SEIGNEUR* - *Anita BEAUDET*

Je remercie les membres qui ont accepté de prendre de nouvelles responsabilités ainsi que Laëtitia, Anita et Sylvie d'avoir acceptée d'entrer dans le Conseil d'Administration.

### Méchoui



Lors du dernier méchoui, Vital BOITTIN nous annonçait sa dernière mission pour le club de BRECE SPORTS. Après 16 rendez-vous successifs, il a décidé d'arrêter sa fonction de « cuistot ».

L'ensemble des responsables « foot et volley » le remercie chaleureusement, pour ses méchouis toujours cuits à point. A l'issue de la manifestation, un cadeau lui était remis ainsi qu'une composition florale, pour sa femme qui l'assistait chaque année.

Nous leur donnons toutefois rendez-vous pour le prochain méchoui mais cette fois, à table, parmi les convives

### Championnat volley

La 1<sup>ère</sup> phase du championnat de la saison s'est achevée avec l'année ... Globalement 3 équipes sur 4 se positionnent en haut de tableau (1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> place).

Nous souhaitons à chaque équipe de conserver sa position mais d'abord et surtout que chaque membre continue de trouver satisfaction dans le jeu au travers des échanges.

### Classement 1ère phase du championnat 2012

<u>Mixte 1<sup>ère</sup> division</u>		<u>Mixte Loisirs</u>		<u>Cadette</u>		<u>Minime</u>	
Equipe	Pts	Equipe	Pts	Equipe	Pts	Equipe	Pts
1 BRECE	13	1 OML	14	1. HAUTE VILAINE	6	1. ET. MAYENNE 2 (garçons)	10
2 MONTENAY	12	2 ETRELLES/TORCE 1	12	2. BRECE (53)	5	2. BRECE (filles)	9
3 BILLE PARCE	11	3 VERGEAL	12	3. FOUGERES	5	3. CA EVRON (filles)	8
4 ST GERMAIN EN C.	10	4 VAL D'IZE	11	4. ST MEDARD TORCE	4	4. AL ANDOUILLE 2 (filles)	7
5 GOSNE/ACC	10	5 GENNES BRIELLES	11	5. VERGEAL	4	5. AL ANDOUILLE 1 (filles)	6
6 LE FERRE	9	6 TREMBLAY CHAUVIGNE	11	6. ST GEORGES DE RLT	3	6. ET. MAYENNE 1 (filles)	5
7 ST BRICE EN COGLES	7	7 BILLE PARCE	11				
8 BAZOUGE DU DESERT	6	8 BRECE	10				
		9 TORCE	9				
		10 ST JEAN SUR VILAINE	8				

# INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



## VIT'ANIM - Association intercommunale

Avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron

Tél 02.43.08.11.68

E-mail : [vit.anim@wanadoo.fr](mailto:vit.anim@wanadoo.fr) Site : <http://assovitanim.e-monsite.com>

### Animation pour les jeunes de 10 ans et plus

Brecé - Carelles - Colombiers du Plessis - Gorron - Hercé - Lesbois- Levaré - St Aubin  
Fosse Louvain- Vieuvy

Un des objectifs de l'association intercommunale Vit'Anim est de :

Donner la parole à tous les jeunes âgés de 10 ans et plus.

Pour cela, un programme est établi tous les 15 jours par l'intermédiaire d'un document intitulé : « info jeune » visible sur le site : <http://assovitanim.e-monsite.com>.

L'association Vit'Anim permet aux jeunes de concrétiser rapidement leurs projets.

Pour pouvoir suivre les actions (sorties, ateliers, créations, décorations, cuisines, tournois,...), il est demandé une cotisation annuelle de **2€ par an** (valable de septembre à septembre) et de fournir des renseignements sur votre enfant (vaccins, attestation d'assurance, photo,...).

**Il est possible de prendre sa cotisation à tout moment de l'année**, dès qu'une activité ou qu'un projet fait envie à votre enfant ou plutôt parce qu'un copain ou une copine en fait partie.

A travers les différentes actions, les jeunes sont amenés à donner leurs avis, à être acteurs, à prendre des responsabilités,....

#### Petit aperçu des animations qui se sont déroulées en 2011 :

#### 145 jeunes différents ont pu apprécier :

Sorties : forum des métiers à Nantes, discothèque, équitation, concert, match de foot, piscine, patinoire, espace game, bowling, karting,...

Ateliers manuels (scapbooking, porte clé, meuble en carton, ...)

Préparation d'un rallye jeux à vélos en amont d'une fête communale,

Décoration d'un chapiteau en amont d'une fête communale,

Déco des communes pour Noël,

Ateliers cuisine,

Après-midi jeux de sociétés,

Rénovation sur les foyers,

Rénovation de caisses à savon,

Préparation des camps été

Organisation de bourses aux jouets,

Organisation de Bourses jeunes (gagner de l'argent pour financer ses activités en rendant service),...



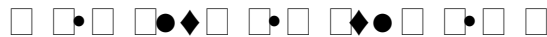


**En 2011 73 jeunes sont partis en camps (38 filles et 35 garçons) :**

2 camps en direction du Futuroscope (86) avec au total 16 jeunes,  
 2 camps en direction de St Malo (35) avec au total 20 jeunes,  
 2 camps en direction du Parc Astérix (60) avec au total 16 jeunes,  
 1 camp en direction de St Jean de Monts (85) avec 16 jeunes,  
 1 camp en direction de Laval pour participer aux courses de caisses à savon (championnat départemental). **Les jeunes ont terminé 1<sup>er</sup> du classement.**

**Pour tout renseignement :** L'association est ouverte au public les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h. Durant les périodes de vacances scolaires, l'association est ouverte du lundi au samedi et plus si projets de jeunes.

**Alors il ne faut pas hésiter à solliciter l'association au 02.43.08.11.68.**



L'association Vit'Anim vous propose des animations autour du jeu avec le service :

# Ludo'Anim

► un espace de vie autour du jeu (jeu sur place ou prêt)

Pour cela nous vous donnons rendez-vous les mercredis et samedis de 10h à 12h avenue Charles de Gaulle à Gorron. Nous vous accueillons dans un espace où le jeu est à la portée de tous, nous vous conseillons dans vos choix,...

Vous pouvez venir avec vos enfants avant ou après le sport du mercredi, pour passer 15 mn, 20 mn à jouer ou à découvrir des jeux nouveaux.

► une animation itinérante gratuite les 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois sur une des communes du bassin de vie de Gorron (jeu sur place ou prêt).

L'animation se déroulera de 10h à 12h et sera ouverte à tous (familles, enfants, grands parents,...),

**Les rendez-vous à retenir :**

Samedi 11 février 2012 à Hercé,

Samedi 10 mars 2012 à Carelles...

Renseignements avenue Charles de Gaulle à Gorron les mercredis et samedis ou au 02.43.08.11.68

## **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE JEUNES**

La nouvelle équipe du Conseil Intercommunal de Jeunes  
vient d'être mise en place.

**Nous félicitons les jeunes élus :**

Melle Léonie MONGODIN représentant la commune de Colombiers du Plessis

Melle Maëlle TULOUP représentant les communes de Carelles et Levaré

M. Kilian LAIGLE représentant la commune de Gorron

M. Mathis BOITTIN représentant la commune de Brecé

Melle Emma LERAY représentant la commune d'Hercé

Melle Katie FRENCH représentant les communes de Lesbois,

St Aubin F. Louvain et Vieuvv



<p>Former les jeunes à la citoyenneté          Démocratie participative          Se comporter comme un élu          Parler à voix haute          Prendre des notes          S'exprimer          Donner son avis</p>
---

Conseil Intercommunal de Jeunes : 02.43.08.11.68

### **Le projets 2010-2011 : Les élus enfants ont travaillé sur 2 projets :**

- **Créer un petit livret pour connaître ce qui se passe sur les 9 communes du bassin de vie de Gorrion.**
- **Mettre en vie une information pour savoir où sont situés les conteneurs de tri.**

Pour ce dernier projet, les élus du bassin de vie ont décidé de donner à chaque famille un nouveau disque de stationnement (avec les nouvelles règles Européennes) avec des informations sur le tri noté au dos du disque.

*Voir disque joint au bulletin.*

Les jeunes élus restent à la disposition pour de plus amples renseignements au 02.43.08.11.68

### **POURQUOI LE DISQUE DE STATIONNEMENT ?**

Durant l'année 2010-2011, la commission « SECURITE – SOLIDARITE – ENVIRONNEMENT » du **Conseil Intercommunal de Jeunes** a travaillé sur un projet.

Les enfants âgées de 8 à 10 ans ont constaté :

- Que les poubelles en campagne ou en ville débordent,
- Que dans ces poubelles ou sur les cotés de ces poubelles, des choses peuvent être encore triées,
- Qu'eux même constatent l'oubli de leurs poubelles dans le coffre de la voiture.

Suite à ces différents constats et lors des réunions, les enfants ont échangé en classe, discuter avec leur entourage, rechercher une solution. Ils ont ensuite énuméré ce qui pouvait se trouver dans une voiture et qui pouvait être utilisé pour effectuer un rappel au tri. Les enfants ont retenu le disque de stationnement.

Les enfants se sont renseignés sur le disque de stationnement, ils ont pu découvrir qu'à partir du 1/01/2012, un nouveau disque de stationnement européen sera mis en place.

Profitant de ce nouveau lancement, les élus enfants ont travaillé sur l'information à faire passer aux citoyens du bassin de vie de Gorrion. Une information qui serait visible au dos du nouveau disque.

Les maires des différentes communes ont approuvé et ont effectué quelques modifications sur le projet, ils ont décidé d'offrir un disque de stationnement par l'intermédiaire de ce bulletin.

Maintenant, les enfants élus du Conseil Intercommunal de Jeunes et les élus des communes compte encore plus sur vous pour :

- Déposer vos poubelles qui peuvent être triées sur un des lieux indiqué au dos du disque.
- ...Et vous permettre d'utiliser le disque dès que vous vous rendez dans une grande ville.

**Message du Conseil Intercommunal de Jeunes.**



## *Un nouveau disque de stationnement pour la France*

En agglomération, la zone bleue qui autorise le stationnement gratuit des véhicules a pour but de permettre la rotation des stationnements, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic, afin notamment d'éviter des arrêts en double file, dangereux pour la circulation. Cette autorisation de stationnement gratuit se doit donc d'être limitée dans le temps.

Cette durée limitée du stationnement est contrôlée par un disque qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement et dont le modèle est fixé par arrêté du ministre de l'intérieur.

Le dernier modèle prescrit émane de l'arrêté du 6 décembre 2007 pris en application du [décret n°2007-1503 du 19 octobre 2007 modifiant l'article R417-3 du code de la route](#).

Cet arrêté est entré en vigueur le 21 décembre 2007.



**Avant le 21 décembre 2007, le disque de stationnement correspondait aux normes décrites dans l'arrêté du 29 février 1960**

Ce disque comportait 2 fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30.

Ce dispositif de contrôle de la durée du stationnement urbain, conforme à l'arrêté de 1960, peut encore être utilisé jusqu'au **31 décembre 2011**.

### **Depuis le 21 décembre 2007**

Le disque de stationnement doit être conforme aux caractéristiques décrites dans l'[arrêté du 6 décembre 2007](#) :

- il ne comporte qu'une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée ;
- il autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à une graduation en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes ;
- le temps maximal autorisé n'est plus « standard » mais laissé à la libre appréciation de l'autorité municipale ;
- la partie supérieure, comporte la reproduction du panneau de signalisation routière C1a.



*Le modèle français est carré (150 x 150 mm)*

### **Pourquoi un nouveau disque de stationnement ?**

La conférence européenne des ministres des transports des 30 et 31 mai 1979 a recommandé l'utilisation d'un disque de stationnement uniforme dans les États membres. Le « disque européen » devait répondre à deux grands principes : mentionner uniquement l'heure d'arrivée et répondre à la nécessité de moduler les horaires de stationnement en fonction des nécessités locales de rotation des véhicules sur les places de stationnement.

**En France, le défaut de disque bleu ou sa non conformité à l'arrêté du 6 décembre 2007 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.**

## Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s - Parents sur le Bocage Mayennais !

### **Vous, Parents ou futurs parents...**



Vous souhaitez avoir des informations concernant les modes de garde pour vos enfants non scolarisés,  
 Vous aimeriez être accompagnés dans vos démarches pour employer une assistante maternelle,  
 Vous souhaitez participer à des soirées d'informations sur un thème qui vous est cher : votre enfant :

### **Vous, Assistant(e) Maternel(le) ou futur(e) candidat(e) à cette profession...**



Vous souhaitez être informé sur le métier et les démarches nécessaires pour l'exercer,  
 Vous aimeriez connaître vos droits et vos devoirs,  
 Vous souhaitez participer à des animations qui contribuent à l'éveil des enfants que vous accueillez :

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose un service de proximité, gratuit et neutre.**

Informations pratiques :

### INFORMATIONS / CONSEIL

Par téléphone au **02 43 08 77 61** ou sur rendez-vous :

<b>Le lundi</b>	<b>de 14h à 17h30</b>
<b>Du mardi au vendredi</b>	<b>de 9h à 12h et de 14h à 17h30</b>

### ANIMATIONS

Des animations sont proposées aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants, le **matin** dans différentes communes de la CCBM. Si cela vous intéresse, contactez le RAM



### SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le RAM organise aussi des soirées d'informations sur les thèmes relatifs à l'enfant, l'éducation... et des groupes d'échanges pour les parents.

Si vous souhaitez être informés sur le calendrier 2012 des soirées, vous pouvez transmettre au RAM vos coordonnées ou votre adresse de messagerie.

**Stéphanie VANNIER**  
*Responsable du RAM*



Stéphanie VANNIER – RAM du Bocage – 1 Grande Rue – 53120 GORRON ([ram@cc-bocagemayennais.fr](mailto:ram@cc-bocagemayennais.fr))

# Service déchets

## DES ACTIONS POUR RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITE SUR NOTRE TERRITOIRE

### COMMENT TRIER ?

**Les emballages à recycler sont à déposer dans les conteneurs de tri.  
Vous avez 2 solutions :**

#### Le conteneur jaune «autres emballages»

##### Papiers et prospectus



Journaux, magazines, enveloppes, publicités... (sans film plastique)

##### Petits cartons



Boîtes à œufs, paquets de lessive, de céréales...

##### Emballages en métal



Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes... (vidés)

##### Briques alimentaires



Briques de lait, jus de fruits... (vidées, écrasées)

##### Bouteilles et flacons en plastique



Bouteilles alimentaires (vidées, écrasées avec le bouchon)    Flacons de produits d'entretien    Bouteilles de produits d'hygiène



#### Le conteneur vert «verre alimentaire»



Bouteilles en verre  
Bouteilles de boisson, d'huile...



Bocaux, pots...  
Tout contenant alimentaire en verre  
(sans système d'ouverture)



### COMPOSTEUR

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose des composteurs pour 20 €.



Ils sont à retirer à la maison des services d'Ambrières-les-Vallées ou à la maison du Bocage à Gorrion



Contactez le service déchets, pour obtenir gratuitement un sac de précollecte. Celui-ci vous permettra d'amener vos déchets recyclables aux conteneurs de tri.



#### Trop de papiers dans votre boîte aux lettres ?

Apposer sur celle-ci cet autocollant « Stop publicité ».

Cet autocollant exprime la volonté de ne plus recevoir de publicités, d'annonces « gratuits ».

# DEVENIR FOYER TÉMOIN

En 2010, les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais ont produit au total 542 kg de déchets dont :

- 223 kg d'ordures ménagères ;
- 77 kg d'emballages à recycler ;
- 243 kg de déchets issus de déchèteries.

Or, sur les 223 kg d'ordures ménagères jetées dans nos poubelles, il reste 63 kg d'emballages à recycler.

La Communauté de Commune du Bocage Mayennais lance un appel à candidature pour devenir « foyer témoin ».



Devenez acteurs  
dans la  
prévention  
des déchets

Le but est de tester sur une période de 3 mois, l'évolution de la production de déchets avant et après l'adoption de gestes de réduction des déchets

### Comment ?

1) Peser les déchets du foyer pendant 1 mois sans modifier les habitudes.

2) Mise en place 3 ou 4 gestes au choix parmi une dizaine de gestes pour réduire des déchets (*fabriquer du compost, mettre un autocollant stop pub sur la boîte aux lettres, boire l'eau du robinet, choisir le bon produit et le bon conditionnement...*)

En parallèle, peser les déchets pendant 2 mois.

3) Mise en commun des résultats entre tous les foyers témoins.

### Qui ?

Tous les foyers volontaires (*de 20 à 90 ans, couples avec ou sans enfants, personnes seules...*)

### Au cours des 3 mois :

Des visites, des rencontres, des ateliers d'échanges seront réalisées.

Un animateur vous accompagne et vous conseille.

Vous souhaitez devenir foyer témoin, contacter Yoann GUITTIER au 02.43.08.12.71



**C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE**  
20 avenue de Paris – BP 73  
53500 ERNEE

Le *C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE* (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un guichet unique dont l'objectif est de trouver les réponses adaptées aux besoins des personnes âgées de plus de 60 ans, valides ou en perte d'autonomie, de les accompagner dans leur projet de vie (maintien à domicile, entrée en établissement, ...) en collaboration avec les professionnels du secteur.

Ainsi le *C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE* s'engage à (gratuitement) :

↳ **Assurer un accueil de proximité et une écoute :**

☞ par téléphone, en contactant :

Christelle BARBEDETTE, secrétaire, au **02 43 03 37 13**

Audrey LECOMTE, coordinatrice, au **06 21 25 62 12**

Du lundi au vendredi, de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

☞ lors de la permanence à Gorron, de 10H30 à 12H00 :

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, à l'antenne solidarité\*.

☞ par courrier :

C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE

20 Avenue de Paris –BP 73

53500 ERNÉE

☞ à votre domicile, sur rendez-vous

☞ aux antennes du CLIC : antennes solidarités d'Ernée et de Gorron

☞ à l'Hôpital...

↳ **Informier et conseiller :**

Le *C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE* dispose d'une documentation actualisée et informe la personne âgée elle-même et/ou son entourage sur l'ensemble des services existants sur son secteur (aide à domicile, soins, hébergement, loisirs,...), des aides financières et techniques possibles ou bien encore des démarches administratives à effectuer en fonction de leur demande.

↳ **Coordonner l'action gérontologique :**

Après évaluation globale de la situation, le *C.L.I.C. ERNÉEBOC'ÂGE* peut participer à la mise en place des plans d'accompagnement, assurer un suivi de chaque situation et favorise la coordination des intervenants à domicile.

\**Prochaines permanences* : Les mercredis 11 et 25 janvier, 8 et 22 février 2012.

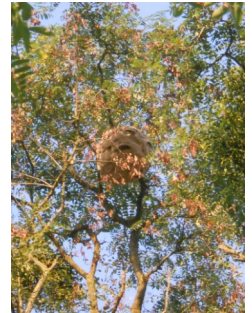
L'équipe du C.L.I.C. ErnéeboC'âge vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2012.

## FGDON

### Le Frelon Asiatique



En 2010, deux nids avaient été détruits. Pour 2011, bien que le nombre de nids détectés soit inférieur à nos prévisions (8 nids), il faut rester vigilant et observer notre environnement car si l'on compare avec les départements limitrophes, les dynamiques de population du frelon asiatique sont exponentielles. Pour rappel, le frelon asiatique se nourrit d'insectes pollinisateurs dont les abeilles. Ensemble, soyons vigilants afin de détecter insectes et nids pour permettre leurs destructions.



### Les chenilles urticantes



Nombre d'entre vous sont capables de reconnaître une présence de chenilles processionnaire du pin. Elles s'installent exclusivement dans les pins ou les cèdres, en formant des cocons blancs aux extrémités des branches. Elles se déplacent lors de leurs processions en file indienne. Sous forme adulte, ce sont des papillons nocturnes gris-brun. Ces chenilles sont à l'origine de dégâts effectués sur les arbres : défoliation voir dépérissement. Elles ont également la particularité de provoquer urtications, démangeaisons et autres symptômes allergiques. Ces symptômes ne sont non pas provoqués par leurs poils visibles à l'œil nu,

mais par des poils microscopiques que les chenilles libèrent. Ces derniers sont très volatiles et peuvent se déplacer facilement. Une fois en contact avec un autre organisme (humain ou animal, sur la peau, les muqueuses, les yeux...), les poils fichés se cassent par frottement et libèrent le « venin ».

Ce printemps, de nombreux appels ont été recueillis par la FDGDON 53 pour répondre à des problèmes de cocons. Equipée, elle est intervenue pour des enlèvements de cocons. Il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids. Mais la lutte la plus efficace est d'agir dès le début du cycle des chenilles, à l'automne, de manière efficace et écologique (propulsion d'insecticide biologique), nouveau service proposé par la FDGDON 53 depuis 2010.

### Les rongeurs aquatiques nuisibles

Le Ragondin et le Rat Musqué ont été introduits en France au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour leur fourrure et leur chair. Suite à la crise des années 30 et aux faillites des élevages, ces rongeurs se sont retrouvés dans le milieu naturel. Exposés à des conditions climatiques favorables, sans prédateur, avec un régime alimentaire opportuniste et se reproduisant de manière très prolifique, ces rongeurs posent de nombreux problèmes. Ils colonisent nos rivières et plans d'eau, détruisant berges et récoltes. Ils véhiculent aussi des maladies transmissibles aux animaux domestiques, d'élevage et à l'homme, comme la leptospirose. Ils causent également des impacts écologiques tels que la destruction de plantes aquatiques et







*« Pour sauver des vies,  
il faut l'avoir dit »*

Le don d'organes s'est trouvé en 2011 au cœur de l'actualité au moment de la discussion parlementaire à propos de la révision des lois de bioéthique, adoptées en juillet. A cette occasion, le gouvernement a annoncé le prochain lancement d'un « *plan greffe 2012 – 2017* ».

FRANCE ADOT 53 est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des Mayennais, les informer et répondre à leur questions concernant les dons d'organes, de moelle osseuse et les greffes, et peut-être ainsi permettre de faire tomber des tabous et donner de l'espoir à davantage de personnes en attente d'une greffe. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins non couverts demeurent préoccupants et toujours en augmentation d'année en année(\*).

*Le 9 mars 2012, au Vieux château à LAVAL, FRANCE ADOT 53 organisera une  
conférence sur la greffe chez l'enfant.*

Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, encore trop souvent les familles des donneurs potentiels refusent le prélèvement dans ces moments douloureux, faute d'être informées, faute d'en avoir parlé. Il est utile de se documenter, de poser toutes les questions. Il est encore mieux de porter sur soi une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moelle osseuse.

Après avoir demandé leur carte - y compris les mineurs -, 74% des porteurs ont reparlé du don d'organes en famille, 53% entre amis, et 29% au travail ou au lycée. **Le port de la carte libère donc véritablement la parole.**

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire de donneur de moelle osseuse, ou encore une carte de donneur, vous pouvez contacter

FRANCE ADOT 53 – BP 90634  
53006 LAVAL cedex  
Tel : 02.43.90.68.10 –  
[franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)  
[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)



L'association FRANCE ADOT 53 fait partie de la fédération nationale des associations pour le don d'organes et de tissus humains.

La finalité de l'association est **d'informer la population mayennaise** afin que chacun puisse, en toute connaissance de cause, prendre une décision, quand tout va bien, sur le don de ses organes et comprenne l'importance qu'il y a de faire connaître, quelle qu'elle soit, sa position à ses proches.

Pour cela, nous faisons appel à des bénévoles, dans tout le département afin de leur permettre d'intervenir dans leur secteur résidentiel.

Les bénévoles :

**Leur profil ?** aucune compétence médicale n'est impérative, une formation est proposée. Le bon sens, un intérêt pour le sujet et un peu de disponibilité sont les bienvenus.

**Leurs missions ?**

- diffuser notre documentation et informer sur les missions de FRANCE ADOT, sur le don d'organes et de tissus humains, notamment en tenant des stands lors de manifestations locales (forum des associations, les Motards ont du coeur, etc) et/ou participer à la vie de l'association (AG, revues de presse, aide manuelle pour faire évoluer les stands, etc)
- collaborer avec les Amicales des Donneurs de Sang et Vaincre la Mucoviscidose et autres associations partenaires (AMIR)
- participer aux réunions d'information avec des témoins greffés et professionnels de la santé

semi-aquatiques, la destruction des frayères et le dérangement à l'avifaune. Pour tous ces différents impacts, sont classés nuisibles et font l'objet d'un arrêté préfectoral, rendant la lutte collective obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piègeurs qui œuvrent pour des intérêts collectifs.

Des assistantes maternelles seraient sollicitées pour répondre à la demande de parents qui souhaiteraient scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Brecé.  
Se faire connaître auprès de la Mairie.

## Informations pratiques



### Horaires de la déchèterie de Gorron

M. Jean-Claude GIRAUD assure une permanence à l'antenne solidarité de Gorron 3 rue de la Cour des Forges, les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 10 H à 12 H. Horaires d'été (du 1er février au 31 octobre) 06 03 20 24 58. Il vous est conseillé avant de vous rendre à la permanence de prendre rendez-vous au 06 03 20 24 58.

	Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 janvier)	Horaires d'été (du 1er février au 31 octobre)
Lundi	14h–17h30	14 h–18h
Mercredi	14h–17h30	14 h–18h
Vendredi	14h–17h30	14 h–18h
Samedi	10h–12h 14h–17h30	10h–12h 14h–18h00

## Balayage mécanique 1er semestre 2012

Circuit du bourg (2 passages /mois)	Circuit des lotissements
Jeudis 12 janvier et 26 janvier	Jeudi 19 janvier
Jeudis 9 février et 23 février	Jeudi 16 février
Jeudis 8 mars et 22 mars	Jeudi 15 mars
Vendredi 13 avril et jeudi 26 avril	Jeudi 19 avril
Vendredi 11 mai et jeudi 24 mai	Vendredi 18 mai
Jeudis 7 juin et 21 juin	Jeudi 14 juin
Jeudis 12 juillet et 26 juillet	Jeudi 19 juillet

Pour un balayage efficace, il est recommandé aux automobilistes de ne pas stationner sur les trottoirs et voies ces jours de passage.



## L'Écomusée de Brecé

*Thème : la vie à la campagne au début du 20ème siècle*

Après plusieurs mois de travaux, et d'aménagement, le musée de Brecé a été ouvert au public lors des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2011.

Hébergé au rez-de-chaussée du presbytère, immeuble du 17ème siècle, ce musée a attiré plus de 365 visiteurs lors de ces journées et 223 entrées ont été enregistrées les dimanches d'ouvertures jusqu'à la fin octobre ... Ces résultats sont encourageants pour les bénévoles de l'association, qui ont mis en place ce projet, apportant un attrait supplémentaire à notre village.

Respectant le souhait de Mme Solange QUINTON, la donatrice, de transmettre à nos jeunes des images de la vie à la campagne autrefois, un projet pédagogique est envisagé par l'association Patrimoine pour expliquer l'utilisation des outils, les scènes de vie représentées par des personnages et des photos... en sachant qu'à la campagne les gens vivaient de leurs produits et n'achetaient que du sucre et du sel.

L'écomusée ouvrira à partir du 1er avril 2012,  
les dimanches après-midi de 14 H 30 à 18 H.  
Visites de groupe sur rendez-vous.





*Presbytère de Brecé  
immeuble construit au 17ème siècle*